



## Le répertoire patrimonial de l'orchestre d'harmonie français de 1789 à 1950

Conférence-débat de Tournon & Tain l'Hermitage (Drôme), Samedi 13 décembre 2008

### Liste des participants et intervenants

**Henri CANO**, Chef d'orchestre

**Yves CAYROL**, professeur de direction au CRR de Lyon

**Max DESMURS**, clarinettiste, Chef d'orchestre, président-directeur des éditions Robert Martin

**Désiré DONDEYNE**, compositeur, chef de la Musique des Gardiens de la Paix (1954-1979), président de l'Union des Fanfares de France — *membre d'honneur de l'AFEEV*

**Christelle DUMAS**, Chef d'orchestre

**Hélène ECOCHARD**, chargée de communication à la NACRe

**Roland FONTANEL**, président de l'Orchestre d'Harmonie de Tournon

**Daniel FOUBERT**, orchestrateur, ex-cor solo de la Musique de l'Air, professeur de cor et de musique de chambre au CRR de Lyon, chef d'orchestre — *membre de l'AFEEV*

**France HESSABI**, professeur à l'École Départementale de Musique de l'Ardèche

**Philippe LANGLET**, trompettiste, directeur du CRD de Dunkerque, Chef d'orchestre — *président de l'AFEEV*

**Jean-Claude LARTIGOT**, corniste, ex-professeur de pédagogie aux CNSM de Paris et de Lyon, directeur de la NACRe

**Bernard MORAND**, corniste, professeur de cor au CRR de Dijon, Chef d'orchestre

**Patrick PÉRONNET**, clarinettiste, chef d'orchestre, orchestrateur — *secrétaire de l'AFEEV*

**Mickaël PIPART**, chef d'orchestre de batterie-fanfare

**Florent POMMARET**, saxophoniste, Chef d'orchestre

**Michel POMMARET**, président de l'Orchestre d'Harmonie de Tournon

**Eric POURCHER**, directeur-fondateur des éditions La Pause Musicale

**Alex ROSIER**, directeur technique de la Fédération Musicale Rhône-Alpes de la CMF, Chef d'orchestre

**Paul THEVENON**, président de la Fédération Musicale du Rhône (CMF)

**Pascal TORGUE**, directeur-adjoint de l'École Départementale de Musique et de Danse de l'Ardèche

**Lionel RENOUX**, corniste, cor à la Musique de l'Air, directeur-fondateur des éditions musicales Le Petit Page

**Jacky ALBOUSSIÈRE, Dominique DESHOUX, Bernard DHERMY, Fabien FONTANEL, Josyane FOUBERT, Camille GONNET, Roger LAPASSA, Franck NOBLE, Nicolas POMMARET**, musiciens

## Compte-rendu

Cette Journée Inter fédérations est organisée par l'**Orchestre Tournon-sur-Rhône** (OHT) avec le soutien de la **Fédération musicale Rhône-Alpes** (FMRA), l'**Union des Fanfares de France** (UFF), la **Fédération Sportive et Culturelle de France** (FSCF), l'**Académie Française pour l'Essor des Ensembles à Vent** (AFEV) et la **Nouvelle Agence Culturelle Rhône-Alpes** (NACRe).

33 personnes sont présentes dont :

le directeur technique CMF Rhône-Alpes, représentant le président CMFRA, le président de la Fédération Musicale du Rhône (CMF, le directeur-adjoint de l'école départementale de l'Ardèche, 3 éditeurs spécialisés musique d'harmonie et batterie-fanfare, 7 chefs d'orchestres d'harmonie, 3 membres issus de batteries-fanfares, 17 membres issus de l'OHT.

### PROGRAMME

**de 14h30 à 16h30 : Conférence animée par Désiré Dondeyne et Patrick Péronnet — Le répertoire patrimonial de l'orchestre d'harmonie français.**

Les orchestres à vent français ont cru longtemps ne pas posséder de patrimoine musical. Il a fallu attendre les années 50 pour qu'un pionnier, Désiré Dondeyne, (re)découvre ce patrimoine. Un demi-siècle plus tard, les orchestres d'harmonie français restent partagés entre modernité et patrimoine. Les oeuvres des maîtres de la musique française pour ensembles à vent ne sont que très rarement inscrites au répertoire des formations musicales (professionnelles ou amateurs). Dans leur conférence, Désiré Dondeyne et Patrick Péronnet brosseront un tableau de ce répertoire patrimonial de la Révolution Française aux années 1950. Ils montreront que des oeuvres existent pour tous les niveaux d'orchestres, du facile au difficile. Ils illustreront leurs propos par des extraits musicaux en lecture et audition. Le rôle des batteries-fanfares d'accompagnement ne sera pas oublié.

**de 16h30 à 17h30 : Jean-Claude Lartigot (directeur de la NACRe) animera un débat avec comme axes de réflexion :**

- Ce répertoire mérite-t-il qu'on s'y intéresse enfin ?
- Quels sont les freins à sa reconnaissance ?
- Quelles responsabilités ont les chefs d'orchestre, les éditeurs et les institutions dans sa collecte, sa restauration et sa diffusion ?

### Mot d'accueil aux participants de Daniel Foubert (directeur musical de l'Orchestre d'Harmonie de Tournon)

L'Orchestre d'Harmonie de Tournon vous remercie de votre présence donnant ainsi une suite logique aux précédents travaux des journées interfédérations de Morestel sur le répertoire de nos orchestres d'harmonie.

Merci à tous nos partenaires sans qui cette nouvelle étape de réflexion ne pourrait exister.

Vifs remerciements à Désiré Dondeyne et Patrick Péronnet pour leur volonté commune de partager leurs savoirs avec des passionnés d'un sujet essentiel et trop méconnu : notre répertoire patrimonial français.

C'est bien une chance d'avoir devant nous d'une part, Désiré Dondeyne ayant côtoyé dans son immense expérience tous les membres du « Groupe des Six » d'assez près ; et d'autre part, Patrick Péronnet, terminant sa thèse d'État portant sur les Ensembles d'Instruments à Vent du XVIIIe siècle à nos jours (sociologie, répertoire, organologie).

Ils s'apprécient mutuellement et se connaissent assez pour nous avoir concocté un éventail donnant regret aux absents.

J'attends beaucoup comme vous du débat animé ensuite par Jean-Claude Lartigot, directeur de la NACRe (Nouvelle Agence Culturelle REgionale), centrée entre autres sur la pratique musicale amateur. De la qualité de nos échanges devraient sortir des archives et ordinateurs de grandes œuvres musicales dont quelques-unes seront déjà jouées ce soir, mais je formule le vœu que nous saurons à terme cohabiter aux recensements et circulation de documents donnant ainsi des idées au monde de l'édition spécialisée et que reprennent enfin ce que la prestigieuse CMF avait entamé il y a quelques décennies.

Pensant à notre public, j'affirme que nous ne pouvons plus longtemps le priver davantage de ces richesses. C'est même notre devoir.

### Introduction de la conférence par Patrick Péronnet

Présenter une telle journée a été un vrai exercice de style. Aborder en 1h30 un répertoire qui existe depuis 1789 jusqu'à 1950 est une pure folie. On a le sentiment de frôler seulement un monde d'orchestration et de création. Notre sélection en est forcément aléatoire, didactique. Le souhait de départ est simple : lorsqu'on s'interroge sur le répertoire de l'orchestre d'harmonie, il serait heureux de référer à un répertoire patrimonial.

Pour fixer précisément le cadre de cette conférence et la mission que nous avons eu de la part des organisateurs nous devons rappeler que nous n'aborderons que la musique française pour orchestre à vent de la Révolution à 1950. Nous mettrons en exergue, en priorité, le répertoire inédit, de tous niveaux. Nous illustrerons notre propos par des extraits d'œuvres en audition et en vidéo-projection par quelques pages de conducteurs inédits, tout en nous appuyant sur le répertoire musical interprété en soirée par l'Orchestre d'Harmonie de Tournon.

Nous avons la grande chance en France, d'avoir un pionnier qui a fait ce travail d'aller chercher à la source les œuvres originales : **Désiré Dondeyne**.

Ce travail pionnier est le travail d'une vie, mais il reste encore énormément à faire pour redécouvrir le patrimoine ignoré. Et pourquoi donc ?

Dans tous les domaines, peut-on ne faire que de la création en ignorant ce qu'est le patrimoine ? Imaginons d'autres formes artistiques qui ne produiraient que de la création contemporaine et oublierait son répertoire patrimonial. Qu'en serait-il du théâtre, de l'opéra ou de l'orchestre symphonique qui oublierait son patrimoine ? Or dans les orchestres d'harmonie français, il semblerait qu'on ait oublié le patrimoine, aujourd'hui le répertoire est de plus en plus du 21<sup>e</sup> siècle mais n'oublie-t-il pas son histoire, son identité ?

C'est du latin *patrimonium* que l'on a désigné, jusqu'à la Révolution française l'héritage que l'on tient de son père et que l'on peut transmettre à ses enfants.

Avec la Révolution, ce mot prend un autre sens. Conséquence des destructions collectives, du saccage individuel et de la vente des biens du clergé, la notion de « bien collectif » fait son apparition. En 1794, l'abbé Grégoire dénonce cette fièvre destructrice contre les « objets nationaux ». Le XIXe siècle inventa la notion de patrimoine telle que nous l'entendons aujourd'hui : un héritage du passé qu'il faut conserver et transmettre. « Le patrimoine, c'est ce que l'on aime, ce que l'on souhaite conserver et transmettre aux générations à venir et qui est témoin d'une histoire » affirmait en son temps André Malraux.

*Quel est le devoir et la responsabilité du chef d'orchestre face à ses musiciens ? Quelle volonté a-t-il de transmettre un vrai engagement culturel ? Ne peut-on pas amener au public un peu de patrimoine ?*

## Exposé de Désiré Dondeyne, ponctué d'interventions complémentaires de la part de Patrick Péronnet, avec des extraits d'accompagnements sonores

Parler de la musique d'harmonie nous oblige à faire un grand retour en arrière. Revenir à une époque, dans l'Ancien Régime où il existait des « masses » d'instruments peu distinctes et peu organisées. On faisait des concerts avec des « vents » mais il y avait une particularité d'employer ces vents sous forme « symphonique ». On a toujours cru que l'orchestre d'harmonie était militaire, or, en 1790 : il n'avait rien de militaire. Pendant la Révolution française, la conception de la musique était différente. Dans l'esprit révolutionnaire, on a besoin de dire les choses, de célébrer les événements, et on aura besoin de musiciens pour jouer en plein air lors de célébrations et de cérémonies commémoratives et civiques et donc d'utiliser des instruments à vent.

C'est alors que se créent les premiers orchestres d'harmonie et un premier répertoire spécifique : Sarette, Cherubini, Gossec, Jadin, Lesueur écrivent pour ces formations.

### 1789-1815 : la période révolutionnaire et l'Empire

La première œuvre que nous entendrons est « La Marseillaise » (originale avec chœurs) de François Joseph GOSSEC (1734-1829) avec une introduction, chantée et accompagnée par l'orchestre qui se compose d'un ensemble d'instruments à vent issu de l'orchestre symphonique. On amplifie l'orchestre d'harmonie parce qu'il joue en plein air. À côté d'un chœur, d'un soliste, il y a un groupe de piccolo et de flûtes, de clarinettes, hautbois, bassons, des trompettes, des cors et des trombones, mais aussi des contrebasses à cordes et ophicléides (les saxophones et les tubas n'existent pas encore). Pour le 3<sup>e</sup> couplet, on anticipe déjà sur des actions façon Berlioz avec le côté sentimental et patriotique accompagné d'un ralentissement du tempo, le chœur majestueux accompagnant le soliste. Cette partition complètement inconnue est la première des quatorze versions de « La Marseillaise ». Nous l'écoutons dans cette instrumentation. Cet orchestre composé uniquement d'anches et de cuivres va donner naissance à de nombreuses pages musicales pour les fêtes civiques.

**En 1792**, François-Joseph Gossec (1734-1829) écrit « Offrandes à la liberté » pour harmonie. C'est une reprise d'une œuvre lyrique faite pour être chantée par tous. Elle inclut « Veillons au Salut de l'Empire » (de Dalayrac) le refrain de la Marseillaise (de Rouget de Lisle) , La carmagnole (populaire) et le « Ça ira » (populaire). La juxtaposition des thèmes populaires permet de dresser en quelques minutes, une fresque complète de la période révolutionnaire (1792-1793).

Tous les grands musiciens contemporains voudront composer des œuvres importantes : Méhul, Catel, Jadin, et bien d'autres. L'« Ouverture en Fa Majeur » d'Etienne-Nicolas Méhul (1763-1817) écrite en 1793 apporte la notion de solistes et l'équilibre du 1<sup>er</sup> mouvement lent et 2<sup>ème</sup> mouvement vif typique de la forme « ouverture à la française ». Écoutons l'introduction du cor solo, puis l'entrée du 2<sup>ème</sup> cor, l'alternance des cuivres avec les anches, les roulements de timbales. À noter la prédominance des cors toujours présents dans le milieu de l'orchestre. Environ 450 hymnes ont été écrits à cette époque-là. Nous citerons et écouterons pour exemple « l'Hymne au Panthéon » (1794) de Luigi Cherubini (1760-1842), Berlioz a été très influencé par cette grande musique qui annonce déjà un romantisme très français (Te Deum, notamment). Les compositeurs vont passer au travers des événements sans heurt pour la plupart, puisqu'ils vont écrire à la gloire de ceux qui gouvernent. Ils restent toujours auprès et au service du pouvoir ; Cherubini connaît quatre régimes politiques sans difficulté (Monarchie absolue, période révolutionnaire, consulat et empire, Restauration). Il n'est pas un exemple isolé.

Pour qu'il y ait des fêtes révolutionnaires, il faut absolument qu'il y ait des musiciens. C'est à ce moment, **en 1793**, que l'on crée l'école de musique à Paris qui devient Conservatoire, pour fêter les commémorations révolutionnaires. Au moment de l'Empire, on agrandit ce conservatoire.

Il faut signaler que toutes ces œuvres pour orchestre d'harmonie n'ont aucune connotation militaire, à la différence des fanfares. Sous le Premier Empire, on parle plutôt de musique symphonique pour orchestre d'harmonie. Vers l'époque napoléonienne, l'orchestre d'harmonie va encore évoluer dans son instrumentation. D'autres musiciens vont commencer à écrire pour orchestre d'harmonie avec un caractère différent de manière à faire plaisir à l'empereur. La

captation par le militaire apparaît avec « La Marche du Premier Consul » de Giovanni Paisiello (1740-1816) où apparaissent les premiers tambours, de vrais tambours militaires donnant la vocation militaire de la fanfare. Nous retrouvons cet aspect de plus en plus marqué avec la « Marche de la Garde Consulaire à Marengo », œuvre attribuée à Guillardel, chef de musique des Grenadiers de la Garde des Consuls. Il faudrait intégrer à notre propos les marches tambour (Rigaudon d'honneur, la Grenadière, la Carabinière) très particulières pour la période. Ferdinando Paër (1777-1839) écrit aussi quatre marches, en 1810, pour orchestre d'harmonie en l'honneur du mariage de Napoléon et de Marie-Louise. Nous écoutons la quatrième. Ainsi, la musique devient un peu plus militaire.

Ensuite, vinrent les fanfares de cavalerie avec les trompettes de cavalerie : Friedrich Berr (1794-1838), Joseph-David Bühl (1781-1860), Georges Frédéric Fuchs (1752-1821) écrivent des pièces essentiellement de cavalerie pour les fanfares de cavalerie de l'époque, soit uniquement des trompettes naturelles et des timbales. Écoutons la « 4<sup>e</sup> fanfare » de Bühl. Parallèlement à ces fanfares, les compositeurs continuent de produire pour l'orchestre d'harmonie de la musique civile : des hymnes, des petites symphonies, des suites, des ouvertures. Mais petit à petit, le régime militaire napoléonien aidant, il y a fusion de ces deux types de formation pour entrer dans la musique militaire (utilitaire). La captation est faite. Elle sera durable. C'est ce que nous pouvons entendre avec l'une des « Marche pour l'entrée de Louis XVIII à Paris » (1814) de François Gebauer 1773-1845). L'orchestre d'Harmonie de Tournon jouait en soirée la « Deuxième Suite » (1817) de Mathieu Frédéric Blasius (1758-1829) qui prouve la captation puisque le titre générique en est « Harmonie Militaire, suite d'Airs à danser en quatre livres ou quatre suites »

**La période du romantisme** connaît une évolution nouvelle avec la réforme d'Adolphe Sax (1814-1894). Cet ingénieux inventeur améliore les clarinettes, la clarinette basse notamment, ainsi que les instruments naturels comme les trompettes et cors, pour lesquels il instaure l'usage de clés et de pistons. Surtout, dans les années 1840-1850, il crée la famille des saxophones puis celle des saxhorns. Berlioz, encore très jeune, est très intéressé par ce que fait Sax. Il s'intéresse à la clarinette basse et aux premiers tubas. Sax fabrique et améliore tous ces instruments, les faisant évoluer par famille et obtenant des groupes homogènes avec l'alternance sib et mib.

**En 1840**, le gouvernement demande à Hector Berlioz (1803-1869) qui vient d'avoir son prix de Rome d'écrire une grande fresque musicale pour l'inauguration de la colonne sur la place de la Bastille, il fallait jouer une messe, une oraison funèbre et une apothéose finale. Il s'agit d'une production très inspirée des cérémonies civiques de la période révolutionnaire. Berlioz accepte, il n'utilise pas de saxophones et de saxhorns (ces instruments ne sont pas encore au point !), mais il introduit du tuba et la clarinette-basse dans cette « Symphonie funèbre et triomphale » opus 15. Berlioz écrit la grande marche funèbre pour aller de St-Germain jusqu'à la Bastille, la déambulation ouvrant le convoi funèbre des chars portant les corps des victimes des Trois Glorieuses de 1830, dirigeant 600 musiciens, Richard Wagner (1813-1883) était sur le parcours (à l'époque, il est à Meudon où il compose « Le vaisseau fantôme »). Il juge l'œuvre « grande de la première à la dernière note » Nous avons choisi d'entendre l'oraison funèbre (2<sup>ème</sup> mouvement) et son grand solo de trombone. On sent bien l'influence de Cherubini et de Reicha, les maîtres de Berlioz au Conservatoire, qui avaient œuvré aux cérémonies civiques de la période précédente. Cette pièce clôt l'époque révolutionnaire pour l'orchestre d'harmonie.

Notons pour mémoire (et en dehors de notre sujet) qu'à l'étranger : Richard Wagner (1813-1883) s'intéresse également à la musique d'harmonie, sa « Marche anniversaire pour Louis II de Bavière », ou la « Marche funèbre à la mémoire de Weber ». Félix Mendelssohn (1809-1847) écrit aussi des ouvertures, une marche funèbre pour harmonie. Mais ce sont des musiques qui ont quasiment disparu aujourd'hui.

Avec la « réforme de Sax », c'est une profonde évolution de l'instrumentarium qui marque définitivement l'orchestre d'harmonie. On vote un décret qui oblige les musiques militaires (celles utilisées pour les signaux auditifs des régiments en manœuvre) à s'associer avec les musiques d'harmonie (pour le divertissement). Certains chefs de musique militaire sont d'accords pour intégrer les saxhorns avec l'harmonie classique, d'autres veulent prendre uniquement les instruments de

Sax (par conséquent abandonner les flûtes, hautbois, bassons et autres clarinettes), d'autres encore refusent toute évolution. D'où s'ensuit une vive polémique... Le décret de loi de 1854 dit qu'il faut prendre un peu de tout : clarinettes, flûtes, saxophones. Ainsi pendant des années, on va écrire pour ces orchestres militaires d'un nouveau genre en abandonnant la pureté de la musique d'orchestre d'harmonie (sous entendu celle de la petite harmonie des orchestres symphoniques : flûtes, hautbois, clarinette, cor, basson).

La réforme voulue par le nouveau gouvernement du prince-président Louis Napoléon Bonaparte en 1848 amène à la création de la musique de la Musique des Guides de la Garde Impériale (1852) puis de la Garde Républicaine (1854), avec l'introduction de ces nouveaux instruments. Et dès cette époque, on reste cantonné dans la transcription des œuvres symphoniques, sans aller vers le répertoire original, esprit dans lequel nous sommes toujours avec la musique d'harmonie militaire, en oubliant la musique d'harmonie classique qui est la véritable vocation de l'orchestre d'harmonie. Longtemps, c'est l'anarchie dans le milieu et des compositeurs vont vouloir s'en servir, écrire autrement pour valoriser ces nouvelles formations.

Écoutons un exemple frappant « III<sup>e</sup> marche aux flambeaux » (1853) de Giacomo Meyerbeer (1791-1864). En composant « Occident et Orient » en 1869, Camille Saint-Saëns (1831-1921) utilise au mieux ce nouvel orchestre. Notons qu'il est un des rares musiciens de renom qui écrit plusieurs pièces originales pour la Garde Républicaine. Nous entendrons « Occident et Orient » ce soir au concert. À la même époque, on peut également signaler le « Boléro » (1856) de Léon Mayer avec un solo à deux cornets. C'est l'apparition de la musique de kiosque.

**En 1900**, Gabriel Fauré (1845-1924) est professeur au Conservatoire de Paris. On lui demande pour l'inauguration des arènes de Béziers d'écrire une pièce importante : le fameux « Prométhée » de Fauré. Il compose cette grande fresque avec deux orchestres d'harmonie et demande à Eustache (chef de la musique militaire de Béziers) de l'orchestrer pour deux orchestres d'harmonie, un chœur, six choristes, des récitants... Nous entendrons le prélude et le petit chœur. L'original fut retrouvé dans les archives de la police par Désiré Dondeyne, l'œuvre est recréée au théâtre antique de Fourvière à Lyon dans les années 1960 avec la Musique des Gardiens de la Paix. Cet ouvrage est hélas complètement oublié, pourtant on y trouve un des premiers exemples de harpes avec orchestre d'harmonie. Fauré arrive à prouver qu'avec l'orchestre d'harmonie, on peut aborder de la très belle musique, style oratorio. Cette production de Prométhée n'est pas isolée. Créées et financées par le mécène Fernand Castelbon de Beauxhostes, les productions « wagnériennes » de Béziers (10 000 spectateurs !..) ont sollicité des noms prestigieux Camille Saint-Saëns, Gabriel Fauré, Max d'Ollone, Déodat de Séverac, avec le même type d'orchestration dans la période 1900-1910. Gabriel Fauré écrit aussi en 1921 « le Chant Funéraire » pour le centenaire de la mort de Napoléon. La pièce sera donnée par la Garde Républicaine à Saint-Louis des Invalides sous la direction de Guillaume Balay

Pendant ce temps-là, **au début XX<sup>e</sup> siècle**, se développe la musique de kiosque qu'il ne faut pas négliger : valse, suite, ballets, transcription de toutes les œuvres symphoniques militairement orchestrées (Verdi...). Dans le kiosque à musique, on citera à titre d'exemple la « Suite Orientale » (1900) de Francis Popy (1874-1928). Dans le même ordre des choses, les pièces avec solistes (cornet, clarinette...) font le bonheur des amateurs de kiosque et des villes thermales de la Belle Epoque. C'est le cas de la polka Merle et Pinson de Joseph Reynaud que nous entendons maintenant.

**En 1907**, Florent Schmitt (1870-1958) écrit « Sélamlik », opus 48 n°1, poème symphonique pour orchestre d'harmonie. Nous écoutons de cette « turquerie ». Daniel Foubert propose aux directeurs présents son conducteur détaillé saisi sur ordinateur au départ des parties séparées afin de joindre l'orchestre preneur à l'OHT pour jouer cette œuvre superbement orchestrée. En 1911, Paul Le Flem (1881-1984) compose, pour le piano, « Le Chant des Genêts », une vingtaine d'années après l'avoir écrit pour 4 mains, il demande à faire orchestrer la pièce par un de ses élèves de la Schola Cantorum, Pierre Degenne (1908-1992). Elle ne sera jouée qu'une fois à l'époque. Une partition qui avait longtemps disparu de la mémoire collective mais dont le dépositaire qui n'est autre que le fils du compositeur a accepté de la mettre à disposition. Voilà comment le patrimoine se perd ou peut se transmettre.

Nous noterons quelques effets collatéraux de **la Première Guerre mondiale**, avec des musiciens qui écrivent pour l'orchestre d'harmonie des marches militaires ainsi Florent Schmitt « Marche du 163° Régiment d'Infanterie » en 1916, dont nous écoutons un extrait. Il en sera de même pour Camille Saint-Saëns « Marche Interalliée » en 1918, Reynaldo Hahn (1874-1947), avec « Les Jeunes Lauriers » en 1915. Nous n'oublierons pas que cette période a mis en vogue des marches et des airs plus anciens, notons, dans une production abondante les œuvres de Louis Ganne (1862-1925) que ce soit la Marche Lorraine (1892) ou encore la valse La Housarde (1896)

Pendant longtemps **la musique du Front populaire**, due aux plus célèbres plumes françaises du XXe siècle est restée dans une relative méconnaissance. L'année 1936-1937 sera pourtant l'occasion d'entendre à l'Alhambra, le « Quatorze Juillet » de Romain Rolland, lequel fait appel à plusieurs compositeurs pour écrire la musique des interludes. Charles Koechlin (1867-1950) écrira « Liberté », Jacques Ibert (1890-1962) une ouverture, Georges Auric (1899-1983) « Palais Royal » Arthur Honegger (1892-1955) « Marche sur la Bastille » ainsi que Darius Milhaud, Albert Roussel, et Daniel Lazarus (1898-1964) qui contribueront à l'œuvre. L'éditeur « Le Chant du Monde » a réédité ces partitions à l'occasion du bicentenaire de la Révolution. Elles sont jouées à l'étranger mais hélas trop peu en France. Si les musiques de scène du « Quatorze Juillet » de Romain Rolland sont marquantes pour l'époque, elles ne sont pas isolées. Nous vous proposons une courte écoute de « A Glorious Day » d'Albert Roussel (1869-1937) commande américaine, qui connaîtra une version pour orchestre d'harmonie français, mais cette dernière n'est plus distribuée par l'éditeur. Que dire encore des « 4 Chorals pour une fête populaire » (en partie inédits) de Charles Koechlin cité plus haut. Comment ne pas citer non plus Darius Milhaud (1892-1974) avec « Introduction et marche funèbre », sa célèbre « Suite Française » ou encore « West-Point Suite ».

L'époque se veut créatrice d'œuvres, les transformations de la société sont honorées par de nombreuses œuvres, il serait dommage de ne pas mentionner aujourd'hui : Henry Sauveplane (1892-1942) et son « Prélude » ou Eleuthère Lovrégio (1900-1972) avec sa « Symphonie Européenne », sa « Rhapsodie bretonne » ou son « Chanson et mouvement de Danse ». Voici deux compositeurs pour qui des travaux de restauration sont en cours. L'immédiat après-guerre fera fleurir d'autres pièces injustement oubliées dont l'ouverture « Chansons de France » (1948) de Désiré-Emile Inghelbrecht (1880-1965). Avec cette œuvre s'arrête notre présentation du répertoire patrimonial de l'orchestre d'harmonie français (1789-1950). Ce travail très parcellaire n'a pas d'autre but que de faire remarquer la quantité d'œuvres originales et leur qualité, l'essentiel restant inédit. Pour donner du « grain à moudre » à ceux qui voudraient se lancer dans la redécouverte de ce répertoire, nous communiquons un document en 3 pages « Quelques inédits de l'orchestre d'harmonie » couvrant en 44 titres plus de 150 ans d'histoire de la musique (voir annexe 1).

En guise de conclusion : Désiré Dondeyne pense que l'orchestre d'harmonie a toute sa place dans le monde musical mais il faudrait que les chefs de musiques professionnels (donc militaires) privilégient le patrimoine aux transcriptions (nous n'avons parlé que des français mais il faut savoir que les allemands, anglais, italiens... ont aussi des trésors d'archives). Nous avons le devoir de restituer, restaurer et rejouer tout cela afin de retrouver la conception véritable de l'orchestre d'harmonie. Nous restons persuadés que notre action est nécessaire et « morale ».

Pour clore cette conférence et pardonner aux conférenciers passionnés un « petit » dépassement dans le temps imparti, nous vous proposons de nous quitter en musique en écoutant une petite polka pour 2 cornets « Les deux bavards » de Fernand Andrieu (1863-1935).

**Désiré Dondeyne & Patrick Péronnet**

Tournon, le 13 décembre 2008

## Débat animé par Jean Claude Lartigot (directeur de la NACRe)

**Jean Claude Lartigot** fait appel aux réactions spontanées, approche plus judicieuse qu'un véritable débat structuré vu la faible représentation des responsables techniques ou musicaux. Avant que le débat ne soit lancé, Patrick Péronnet regrette que le gros travail de communication fait par la NACRe sur les 8 départements de la région se traduise par si peu de représentants parmi tout de même 900 associations contactées. L'absentéisme n'aidera pas la prise en compte des orchestres d'harmonie dans le monde musical d'aujourd'hui. Il y a de quoi sérieusement s'inquiéter mais cela ne découragera pas les « mordus ».

**Lionel Renoux** (Editions musicales Le Petit Page) corniste et adepte des instruments anciens, demande quelle place donner aujourd'hui aux cors-altos dans l'instrumentation moderne.

**Désiré Dondeyne** répond qu'il faut les utiliser si on veut respecter la volonté du compositeur, bien que l'instrument paraisse aujourd'hui désuet. L'idée est de respecter le souhait du compositeur.

**Patrick Péronnet** précise que ces instruments issus des inventions multiples du XIXe siècle, tels les saxhorns sont surtout utilisés aujourd'hui dans les brass-bands. L'habitude a été prise de remplacer les cors-altos par des cors en fa, plus courants aujourd'hui. Mais il serait heureux de pouvoir utiliser les instruments originaux lorsque c'est possible. Seules les grandes formations professionnelles pourraient le faire. Hélas, ce n'est pas le cas.

**Désiré Dondeyne** considère que les éditeurs utilisent trop aujourd'hui les à défaut, appauvrissant ainsi le travail d'orchestration du compositeur, mais il pense aussi que les conservatoires n'attachent pas assez d'importance à l'enseignement de l'orchestration pour grand ensemble de vents. C'est effectivement plus difficile de trouver les couleurs de l'orchestre d'harmonie que celles de l'orchestre symphonique. Cela tient à la grande diversité des éléments le composant (petite harmonie, groupe homogène des clarinettes, groupe homogène des saxophones, cuivres clairs, groupe homogène des saxhorns, percussion, pour l'orchestre d'harmonie, quatuor de cordes, petite harmonie, cuivres clairs et percussions pour l'orchestre symphonique). A son avis : on n'a pas encore exploité toute la richesse sonore de l'orchestre d'harmonie. Il faudrait aussi que nos conservatoires enseignent l'instrumentation pour nos orchestres car nous n'avons pas encore exploité toute sa richesse. Des compositeurs de l'école française, plus récents comme Germaine Tailleferre, Ida Gotkovsky, Serge Lancen, Roger Boutry pour ne citer qu'eux, ont bien compris cela sortant des chefs d'œuvres hors caractère utilitaire.

**Max Desmurs** (Editions Robert Martin) souligne que sa maison propose des collections par niveau (Forum, Prestige etc...) respectant l'authenticité orchestrale de l'œuvre. Le problème serait plutôt un manque de culture chez certains chefs d'orchestre d'harmonie. Il est certainement plus difficile de programmer les œuvres entendues au long de la conférence que de plonger dans les nombreux catalogues d'œuvres modernes sonnait trop souvent de la même manière.

**Henri Cano** (directeur de l'Orchestre d'Harmonie d'Annonay) ajoute que les chefs doivent aussi souvent prendre leur plume contraints d'adapter l'instrumentation originale de la partition pour leur orchestre.

**Désiré Dondeyne** conseille aussi aux jeunes chefs d'aller plus souvent au concert, leur culture passant certainement autant par l'écoute que par la lecture d'une partition. Le geste d'écriture n'est plus grand chose lorsque l'oreille est formée. Mais pour aller au concert : il faut des orchestres jouant le répertoire comme il faut un public.

**Daniel Foubert** (directeur de l'Orchestre d'Harmonie de Tournon) remercie l'assemblée et l'invite à se rendre à 20h30 à la Collégiale de Tournon sur Rhône pour le concert de l'OHT (Direction : D.Foubert et F.Pommaret) illustrant justement tous ces propos.

### Programme du Concert de l'Orchestre d'Harmonie de Tournon sur Rhône

*Fantaisie sur des Noëls* de Georges Aloy (né en 1947), *Deuxième Suite* pour Harmonie de Matthieu-Frédéric Blasius (réorchestration : D. Dondeyne), *Orient et Occident* de Camille Saint-Saëns (réorchestration : D. Foubert), *Caractères* de Désiré Dondeyne (né en 1921), *Gargouilles et Chimères* de Louis Vierne (instrumentation : P. Péronnet), *Attila* d'Olivier Boreau (né en 1969), *Count Basie* (arr. O. Westby), *Rabbi Jacob* de Vladimir Cosma (né en 1940).

Daniel Foubert — membre de l'AFEEV

Nicolas POMMARET — observateur missionné par l'O.H. de Tournon



## Les missions de l'AFEEV

Dans le cadre des missions que s'est donné l'Académie Française pour l'Essor des Ensembles à Vent, la conférence-débat de Tournon répond aux objectifs et à l'esprit de l'AFEEV.

### Rencontrer

Cette conférence-débat a pu mettre en commun constats et perspectives, la conférence jouant le rôle de médiateur entre experts et musiciens passionnés des orchestres, intégrant toute la chaîne logique des collèges représentatifs (éditeurs, arrangeurs, orchestrateurs, chefs d'orchestre, orchestres) en s'appuyant sur des structures régionales ou nationales ayant en charge la pratique musicale.

### Transmettre

Par ses aspects éducatifs auprès de toutes les générations et de tous les acteurs, concernant les savoirs et les esthétiques, la conférence donne tout son sens au maillage nécessaire entre les partenaires de l'orchestre d'harmonie français et de son devenir.

### Diffuser

Conscients de la difficulté éprouvée par les membres de l'Académie de se déplacer sur le terrain, le présent compte-rendu et sa diffusion doit encourager les acteurs de terrain à ne pas négliger le répertoire patrimonial de l'orchestre d'harmonie français.

### Conserver

Le patrimoine musical, le « son » français de l'orchestre d'harmonie et son intégration à une mémoire collective, s'intègre à la valorisation nécessaire des répertoires anciens et nouveaux de l'orchestre à vent.

L'AFEEV renouvelle, à l'occasion de cette conférence-débat, sa vocation de vecteur culturel, unique dans sa conception et dans sa forme, à l'égard du paysage musical français. Nous souhaitons que les membres de l'Académie aient eu le plaisir de renouveler, par la lecture de ce compte-rendu, l'envie de poursuivre l'œuvre engagée depuis 2007, de l'encourager et de l'amplifier pour les années futures. Chaque membre de l'Académie sait le rôle qu'il peut jouer pour l'Essor des Ensembles à Vent. Nous souhaitons être le plus grand nombre possible à vouloir travailler dans cet esprit, chacun selon son niveau de responsabilité.

**Philippe Langlet** — *président de l'AFEEV*

**Patrick Péronnet** — *secrétaire de l'AFEEV*

Décembre 2008

## ANNEXE

### Quelques inédits de l'Orchestre d'Harmonie

Titre	Date	Auteur	Pour	Lieu de dépôt
<b>Révolution et Empire</b>				
Pas de Manœuvre	1794	<b>DUVERNOIS Frédéric</b> (1745-1838)	Orchestre d'Harmonie	GR
Ouverture	1795	<b>ELER André</b> (1764-1821)	Orchestre d'Harmonie	BN
La Bataille de Marengo	1800	<b>FUCHS Georges Friedrich</b> (1752-1821)	Orchestre d'Harmonie	BN
Ouverture		<b>KREUTZER Rodolphe</b> (1766-1831)	Orchestre d'Harmonie	CPO
Chant de Triomphe de la République Française	1794	<b>LE SUEUR Jean-François</b> (1760-1837)	Chœur d'homme et Harmonie	MGP
Ouverture pour instruments à vent	1793	<b>MEHUL Etienne-Nicolas</b> (1763-1817)		BN
Marche pour les Funérailles d'un Héros		<b>VON NEUKOMM Sigismund</b> (1778-1858)	Orchestre d'Harmonie	MGP
Marche à Grand Orchestre Militaire		<b>VON NEUKOMM Sigismund</b> (1778-1858)	Orchestre d'Harmonie	MGP
Hymne à la République	1798	<b>MARTINI Jean-Paul-Egide</b> (1741-1816)	Chœur 4 voix et Harmonie	BN
Marche n°4 pour le mariage de Napoléon et de Marie-Louise	1810	<b>PAËR Ferdinando</b> (1771-1839)	Orchestre d'Harmonie	MGP
Ouverture pour instruments à vent	1794	<b>SOLÈRE Etienne</b> (1753-1817)	Orchestre d'Harmonie	BN
<b>1815-1850</b>				
Quatre pas redoublés pour Fanfare et Musique	1820	<b>BÛHL Joseph-David</b> (1781-1860)	Orchestre d'Harmonie et fanfare de trompettes	MGP
Le Corsaire (ouverture)		<b>BERR Friedrich</b> (1794-1838)	Orchestre d'Harmonie	GR

Marches pour l'Entrée de Louis XVIII (trois marches)	1815	<b>GEBAUER François</b> (1773-1845)	Orchestre d'Harmonie	MGP
Deuxième Air Varié	1840	<b>KLOSÉ Hyacinthe</b> (1808-1880)	Clarinette solo et Harmonie	GR
<b>1850-1914</b>				
Marche du 76 <sup>e</sup> Régiment d'Infanterie	1903	<b>D'INDY Vincent</b> (1851-1931)	Orchestre d'Harmonie	MGP
Boléro	1856	<b>MAYER Léon</b>	Orchestre d'Harmonie	MGP
Entrée des Français dans Sébastopol	1856	<b>COQUETERRE François</b>	Orchestre d'Harmonie	MGP
Prométhée op.82 musique de scène	1899	<b>FAURÉ Gabriel</b> (1845-1921)	Deux Orchestres d'Harmonie	DD
Marche Solennelle	1880	<b>LUIGINI Alexandre</b> (1850-1906)	Orchestre d'Harmonie	GR
Te Deum Impérial	1854	<b>DE MOMIGNY Henri-Lysias</b> (1791-1860)	Orchestre d'Harmonie	BN
Galathée	1860 (?)	<b>MASSÉ Victor</b> (1822-1884)	Orchestre d'Harmonie	GR
Bacchus et Silène ballet en six parties	1910 (?)	<b>D'OLLONE Max</b> (1875-1959)	Orchestre d'Harmonie	BN
Ballet de Marouf	1914	<b>RABAUD Henri</b> (1873-1949)	Orchestre d'Harmonie	BN
Pour un Jour de Fête	1900	<b>ROPARTZ Joseph-Guy</b> (1864-1955)	Orchestre d'Harmonie	MGP
<b>1914-1918</b>				
Les Jeunes Lauriers	1915	<b>HAHN Reynaldo</b>	Orchestre d'Harmonie	MGP
Marche Interalliée	1918	<b>SAINT-SAËNS Camille</b> (1835-1921)	Orchestre d'Harmonie	MGP
Vers la Victoire op.152	1918	<b>SAINT-SAËNS Camille</b> (1835-1921)	Orchestre d'Harmonie	MGP
Lettre du front op.6	1916	<b>VELLONES Pierre</b> (1889-1939)	Choeur et Harmonie	MGP
Marche Triomphale op.13	(1915-18)	<b>VELLONES Pierre</b> (1889-1939)	Orchestre d'Harmonie	MGP

<b>1920-1950</b>				
Suite Danoise	1950 (?)	<b>AUBIN Tony</b> (1907-1981)	Orchestre d'Harmonie	MGP / LR
Journal de Bord suite symphonique en 3 parties	1927	<b>CRAS Jean</b> (1879-1932)	Orchestre d'Harmonie	BN
Suite	1938	<b>INGHELBRECHT Désiré-Emile</b> (1880-1965)	Orchestre d'Harmonie	GR
Chansons de France (ouverture)	1948	<b>INGHELBRECHT Désiré-Emile</b> (1880-1965)	Orchestre d'Harmonie	PP / MGP
Suite Transocéane	1955	<b>JOLIVET André</b> (1905-1974)	Orchestre d'Harmonie	MGP
Marche funèbre op.157/3	1936	<b>KOECHLIN Charles</b> (1867-1950)	Orchestre d'Harmonie	MGP
Suite pour Instruments à Vent	1920 (?)	<b>LABEY Marcel</b> (1875-1968)	Orchestre d'Harmonie	BN
Le Chant des Genêts	1932	<b>LE FLEM Paul</b> (1881-1984)	Orchestre d'Harmonie	PP / BMGM
Rapsodie bretonne	1936	<b>LOVREGLIO Eleuthère</b> (1900-1972)	Orchestre d'Harmonie	PP / GR
Canción y Movimiento de Baile	1933	<b>LOVREGLIO Eleuthère</b> (1900-1972)	Orchestre d'Harmonie	PP / GR
Divertissement sur un Thème Pastoral	1932	<b>PIERNÉ Gabriel</b> (1863-1937)	Orchestre d'Harmonie	BN
La Nouvelle Cythère – musique de ballet		<b>TAILLEFERRE Germaine</b> (1892-1983)	Orchestre d'Harmonie	MGP
Ouverture		<b>TAILLEFERRE Germaine</b> (1892-1983)	Orchestre d'Harmonie	MGP
Concerto pour Trombone et orchestre d'hier	1950	<b>TOMASI Henri</b> (1901-1971)	Trombone et Harmonie	SACEM

## LIEUX DE DÉPÔT

DD : Collection **Désiré Dondeyne**

PP : Collection **Patrick Péronnet**

LR : **Lionel RENOUX**, éditions Petit Page

CPO : **Classic Produktion Osnabrück**

SACEM : **Société des Auteurs, Compositeurs et Éditeurs de Musique**

MGP : Partothèque de la **Musique des Gardiens de la Paix de Paris**

GR : Partothèque de la **Musique de la Garde Républicaine**

BN : **Bibliothèque Nationale**

BMGM : **Bibliothèque Musicale Gustav Mahler, Fonds Paul Le Flem**